

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU DIPLOME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ « PERFECTIONNEMENT SPORTIF », MENTION « BOXE »

Le titulaire d'un DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif », mention « boxe » occupe principalement la fonction d'entraîneur. Dans l'exercice de ses missions qu'il propose dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels régionaux, il met principalement en œuvre des actions d'entraînement dans une perspective de compétition. Il est également amené à mettre en œuvre des actions de formation dans le champ des formations fédérales et professionnelles et de développement de la pratique « boxe ».

Dans le cadre d'une activité salariée, les employeurs se situent principalement dans le milieu fédéral (clubs, comité régionaux). Les centres de mise en forme et des associations non affiliées à la Fédération française de boxe (périscolaires, loisirs) emploient également à temps partiel, sur des périodes spécifiques.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i> Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A 212-52 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
UC1 - CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION			
<p>Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure de boxe</p> <p>Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs en prenant en compte les caractéristiques physiques, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Participation au temps de concertation avec les instances dirigeantes en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur pour favoriser l'intégration de tous</p>	<p>C1.1 - Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués</p> <p>C1.2 - Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles,</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrit son action dans le cadre des orientations et des valeurs de la structure de boxe, dans une perspective éducative et intégrative - Participe à des diagnostics sur un territoire - Inscrit son action dans le cadre des politiques publiques locales - Prend en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés et leurs caractéristiques spécifiques - Agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux

<p>Proposition d'actions dans le cadre des objectifs de la structure de boxe en lien avec les spécificités des publics encadrés</p> <p>Élaboration et partage de programmes sportifs en boxe adaptés aux caractéristiques et besoins de chacun</p> <p>Anticipation des évolutions possibles du projet d'action en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap</p>	<p>cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>C1.3 - Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>	<p>perfectionnement sportif en boxe</p> <p>- une soutenance orale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Implique les bénévoles dans la conception en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun afin de favoriser la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Définit les objectifs d'un projet d'action - Propose les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics. - Organise la mise en œuvre de démarches participatives - Conçoit des démarches d'évaluation - Compose une équipe d'intervenants en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Élabore un budget prévisionnel - Négocie avec sa hiérarchie les financements du projet d'action - Prend en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel
UC2 : COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION			
<p>Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure de boxe</p> <p>Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux particularités</p>	<p>C2.1 - Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe au recrutement en veillant à respecter l'intégration de tous - Anime les réunions au sein de la structure de boxe en adaptant les objectifs, plan d'actions, démarches et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe

<p>de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous</p> <p>Gestion de la dynamique de groupe en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</p> <p>Définition des choix techniques et stratégiques</p> <p>Conception de la communication adaptée aux caractéristiques singulières du public visé</p> <p>Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires</p>	<p>C2.2 - Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de communication aux singularités de son interlocuteur</p> <p>C2.3 - Gérer la logistique des programmes d'action</p> <p>C2.4 - Animer la démarche qualité</p>	<p>réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en boxe - une soutenance orale. 	<p>pour favoriser l'intégration de tous</p> <ul style="list-style-type: none"> - Met en œuvre les procédures de travail adaptées aux caractéristiques spécifiques des acteurs - Participe aux actions de tutorat dans la structure de boxe en prenant en compte les caractéristiques spécifiques du tuteur - Facilite les démarches participatives au sein de la structure de boxe afin de favoriser l'intégration de tous - Accompagne le développement des membres de l'équipe en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de manière à favoriser l'intégration - Représente la structure de boxe - Conçoit une démarche de communication - Participe aux actions des réseaux partenaires - Contrôle le budget des actions programmées - Gère les partenariats financiers - Planifie l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels adaptés aux caractéristiques des publics - Rend compte de l'utilisation des moyens financiers - Anticipe les besoins en termes logistique - Organise la maintenance technique
---	--	--	--

			<ul style="list-style-type: none"> - Veille au respect des procédures de travail - Adapte le programme d'action en cas de nécessité - Effectue le bilan des actions réalisées
--	--	--	--

UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN BOXE

<p>Encadrement d'activités de perfectionnement sportif en boxe</p> <p>Proposition de programme de perfectionnement sportif dans la cadre des objectifs de la structure de boxe adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés</p> <p>Définition des modes d'intervention à caractère technique adaptées au niveau de progression technique et aux caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Proposition des démarches d'entraînement adaptés aux objectifs et aux caractéristiques spécifiques des pratiquants compétiteurs</p> <p>Encadrement des apprentissages techniques en boxe en prenant en compte les caractéristiques spécifiques des pratiquants</p> <p>Conduite des temps de perfectionnement en boxe en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>Analyse les potentiels et les limites des pratiquants compétiteurs en lien avec leurs spécificités</p>	<p>C3.1 - Conduire une démarche d'enseignement en boxe en prenant en compte les particularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants</p> <p>C3.2 - Conduire une démarche d'entraînement en boxe à partir des caractéristiques singulières adaptées aux objectifs de perfectionnement sportif des pratiquants</p> <p>C3.3 - Conduire des actions de formation en boxe en prenant en compte les singularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit composé d'un projet de perfectionnement sportif en boxe et un projet de formation en en boxe - une conduite de séance tirée au sort issu de l'un des deux projets mentionnés - une soutenance orale. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit une progression pédagogique en boxe adaptée aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Conduit un enseignement collectif en boxe adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Régule son intervention en fonction des réactions du public - Évalue un cycle d'enseignement en boxe notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des pratiquants - Définit le plan d'entraînement en boxe adapté aux spécificités des publics encadrés - Conduit l'entraînement en boxe en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants - Encadre un groupe dans le cadre de la compétition en boxe en prenant en compte la singularité de chaque pratiquant - Évalue le cycle d'entraînement en boxe - Élabore des scénarios pédagogiques en boxe
---	--	--	---

<p>Accompagnement des pratiquants compétiteurs dans l'analyse de leur pratique en adaptant les démarches et outils pédagogiques à leurs caractéristiques spécifiques</p> <p>Conception interventions dans le champ de la formation en boxe à partir des singularités des stagiaires</p> <p>Mise en œuvre de situations formatives en boxe à partir des singularités des stagiaires</p>			<p>adapté au caractéristiques singulières de chaque stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prépare les supports de ses interventions en boxe en adaptant les modalités de transmission de l'information aux singularités de son public afin de s'assurer de sa compréhension par tous - Met en œuvre une situation formative en boxe en prenant en compte les singularités motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants et des stagiaires - Adapte son intervention aux réactions et aux caractéristiques spécifiques des stagiaires en boxe - Évalue des actions de formation en boxe notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques et des besoins particuliers des stagiaires
--	--	--	--

UC 4 : ENCADRER LA BOXE EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement de la boxe en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers</p> <p>Encadrement de la boxe en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité boxe en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p>	<p>C 4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en boxe</p> <p>C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C 4.3 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une conduite de séance d'entraînement en boxe - une soutenance orale portant sur les aspects sécuritaires 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en boxe - Explicite les différents éléments de la démonstration technique en boxe en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants. <p>Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au</p>
--	---	--	---

<p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en boxe</p>	<p>en boxe en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques</p> <p>C 4.5 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en boxe tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>	<p>pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique de la boxe pour le pratiquant en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques). - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en boxe en prenant en compte les singularités du pratiquant - Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique du boxe - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique de la boxe et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité passive des équipements de boxe - Prévient les comportements à risque en boxe - Agit, ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables.
---	---	--